Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 029-212901359-20260217-D2026_06_CCAS-DE

LOCTUDY
VOUS VOILÀ À BON PORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

TOME I – ACTES COMMUNICABLES

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept février, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame PRONOST Anne, vice-présidente du CCAS.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 8
Nombre de procurations : 4
Nombre de votants : 12
Date de convocation du Conseil d'Administration : 2 février 2026

PRESENTS : M. BOTREL Loïc ; Mme BUANNIC Yvonne ; Mme COLINEAUX Claude ; Mme CORFMAT Christine ; M. JANVIER Gilles ; Mme LE BERRE-COÏC Magalie ; Mme PEOCH Armelle ; Mme PRONOST Anne.
ABSENTS EXCUSES : Mme GRUGEON Violette donnant procuration à Armelle PEOCH ; Mme LECULLIER Aurélie donnant procuration à Anne PRONOST ; Mme LE LEVIER Christine donnant procuration à Gilles JANVIER ; Mme MADELEINE Anne donnant procuration à Magalie LE BERRE-COÏC.
ABSENT : M. GUILLOUX Serge
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BRIAND Maëlle, agent administratif

---

2026–06 : Affectation du résultat d'exploitation – Exercice 2025

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025 ;
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 ;
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de 8 265,09€
- Un excédent d'investissement de 835,78€

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025	
a. résultat de l'exercice N-1 précédé du signe +(excédent) ou - (déficit)	-10 108,19
dont b. plus values nettes de cessions d'éléments d'actif :	0,00
c. résultats antérieurs reportés D002 du compte administratif N-1 (si déficit) R002 du compte administratif N-1 (si excédent)	18 373,28
Résultat à affecter : d = a + c **si d. négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)**	8 265,09
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement N-1 (précédé de - ou +) D001 (si négatif) R001 (si positif	835,78

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 029-212901359-20260217-D2026_06_CCAS-DE

f. Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	
Besoin de financement = e + f	
AFFECTATION = d	8 265,09
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspondant obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	
3) Report en exploitation R002 **Montant éventuellement et exceptionnellement réservé à la collectivité de rattachement (D672) :**	8 265,09
DEFICIT REPORTE D 002	

Pour extrait conforme,
LOCTUDY, le 18 Février 2026
La Vice-Présidente du CCAS
Anne PRONOST